

**PROCES VERBAL N° 2024-10
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POISSON**

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2024 à 20 H 30

Sous la présidence de Mme BONNOT Michelle, Maire de la commune.

Convocation adressée le 7 novembre 2024

Présents : BODET Gérard, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, MELINE Nicole, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, FARIZY Isabelle, MERLE Bernard.

Excusé(s) : CLEMENT-PORNIN Christèle donne pouvoir à PLURIEL Dominique, CHATILLON Yves donne pouvoir à BONNOT Michelle, AUDUC Jean-Marc donne pouvoir à BERNARD Didier, GUYOT de CAILA Mathieu donne pouvoir à FARIZY Isabelle, FORET Xavier donne pouvoir à BOULOGNE Christophe.

Absent(s) : Néant

Pouvoir(s) : 5

Nombre de conseillers en exercice : 14

Le quorum étant atteint, MELINE Nicole a été nommée secrétaire de séance.

Sujets traités

Délibération. N°2024/063 : Tarifs de la location de la salle communale à compter du 01/01/2025.

Délibération. N°2024/064 : Tarifs des concessions au cimetière à compter du 01/01/2025.

Délibération. N°2024/065 : Imputation en section d'investissement des biens inférieurs à 500 € non compris dans la liste règlementaire pour l'année 2025.

Délibération. N°2024/066 : Demande de subvention au Leader pour la construction de la maison d'assistants maternels (MAM)

Délibération. N°2024/067 : La non-restitution totale de la caution pour M BODINEAU.

Délibération. N°2024/068 : Subvention annuelle à l'association « Musicale du Charolais Brionnais ».

Délibération. N°2024/069 : Subvention exceptionnelle 2024 au collège René CASSIN à Paray le Monial.

Délibération. N°2024/070 : Acceptation d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grand Charolais dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2024.

Délibération. N°2024/071 : Délibération sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

Délibération. N°2024/072 : Participation financière pour le renouvellement de lampadaires vétustes de l'éclairage public (Dossier 354086_EPJET_1).

Délibération. N°2024/073 : Adoption de la participation de la commune à l'appel à investissement privé du SYDESL pour les bornes IRVE.

Délibération. N°2024/074 : Décision modificative n°2 pour un virement de crédits sur le budget communal sur dans la section investissement.

Délibération. N°2024/075 : Versement de l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2024.